



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Alain MARTY

*Député de la Moselle
Maire de Sarrebourg*

Paris, le 25 février 2014

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la loi portant réforme de la biologie médicale adoptée en mai 2013.

Suite à votre courrier que j'ai lu avec grand intérêt, j'ai pris la décision d'interroger le Gouvernement sur ce sujet. Vous trouverez donc ci-joint copie de la question écrite par laquelle j'interpele Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

La réponse de cette dernière devra impérativement paraître au Journal Officiel. Naturellement, je ne manquerai pas de vous la transmettre.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Docteur Alain MARTY

**Monsieur Patrick LEPREUX
Président du Syndicat BIOPRAT
10 rue de Cassis
13008 MARSEILLE**